

Le Groupe Lamotte s'engage pour 5 années

Lamotte Promoteur représenté par son Président Jean-Marc Trihan a officiellement remis son premier chèque de soutien au Fonds Nominoë-CHU de Rennes pour aider au déploiement de la médecine personnalisée. Lamotte Promoteur s'engage à soutenir le Fonds Nominoë-CHU de Rennes pendant 5 ans.

Fidèle à ses valeurs et à ses engagements humanistes, Jean-Marc Trihan a répondu présent pour soutenir l'excellence médicale, ici, en Bretagne, territoire historique du Groupe Lamotte. « S'associer aux projets du CHU qui met tout en œuvre pour nous redonner la santé me semblait naturel » explique Jean-Marc Trihan. Il ajoute : « la santé est une cause qui nous rassemble. »

Un engagement salué par André Fritz, Président du Fonds Nominoë-CHU de Rennes : « En devenant mécène avec un engagement dans la durée, Lamotte Promoteur agit en véritable moteur pour le Fonds Nominoë, une démarche majeure pour le CHU puisqu'elle permet d'accélérer le développement de nouvelles thérapeutiques très performantes.»

A propos du Groupe LAMOTTE

Accompagner les grandes orientations urbaines, fédérer les dynamiques, satisfaire nos clients...ces engagements qui nous animent depuis 60 ans nous poussent en permanence à rechercher et à innover. Notre capacité d'anticipation et de réactivité est entière, à l'avant-garde des mutations de la ville durable, respectueuse des hommes et de leur environnement.

Logements, immobilier tertiaire, résidences services, nouveaux territoires...dans tout le grand Ouest, présent sur tous les segments de l'immobilier, notre compétence d'ensemblier immobilier nous permet d'imaginer et de réaliser avec nos clients, élus locaux, urbanistes et architectes, la ville de demain.

www.groupe-lamotte.com

Contact :

A propos du Fonds Nominoë-CHU de Rennes

Le Fonds Nominoë-CHU de Rennes est un fonds de dotation régi par la loi de modernisation de l'économie (JO du 5 août 2008) dont la vocation est de financer des projets innovants non-financés par les ressources habituelles d'un établissement de santé. Avec les premiers mécènes (Jean-Paul Legendre, Groupe Legendre, Jean-Marc Trihan, Lamotte Promoteur, Alain Le Roch, Kreizig, le Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine, Michelle Le Pivert, Jean Kerouedan, Marie-Geneviève Nedellec, CGP Expert, Jean-Paul Moysan, Michel Lahaye...), le Fonds Nominoë finance une biobanque, l'infrastructure nécessaire au développement de nouvelles thérapeutiques utiles à de nombreuses pathologies (cancer, maladies dégénératives, maladies génétiques,...).

www.fonds-nominoe.fr

Contact : Marie LOUIS, Déléguée générale du Fonds Nominoë-CHU de Rennes
Hôpital Pontchaillou, 45 rue Antoine Joly - 35033 Rennes cedex 9
marie.louis@chu-rennes.fr - 02 99 28 99 90 - 06 22 00 47 24